

École Marie-Favery

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école Marie-Favery définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement. (LIP, articles 36, 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres)
- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite. (LIP, article 209.2)
- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3)

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et au projet éducatif de l'établissement.

Général : mission

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

Source: LIP article 207.1 sept 2022

Vision et valeurs : vision

Chaque jour, chaque enfant vivra une réussite

Profiter de chaque levier pour le développement et le bien-être des enfants qui nous sont confiés.

Personnel, partenaires et parents: ensemble

Optimiser notre impact collectif en unissant nos forces.

Vision et valeurs : valeurs

Les valeurs auxquelles tient l'équipe sont le **respect**, l'**engagement** et la **collaboration**.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Située dans le quartier Villeray, l'école a su établir au fil des ans de nombreux partenariats avec la communauté, que ce soit, par exemple, pour l'organisation d'activités parascolaires (Patro Villeray/ Centre Claude-Robillard), l'animation d'ateliers culturels (Cinéma public), l'entraide aux familles (Magasin Partage, Première Ressource), la promotion de la lecture (Club Intergénération La Petite Patrie, Bibliothèque Villeray), l'accès aux arts de la scène (L'Enfant et les arts) et à des expositions artistiques (Maison de la culture Claude-Léveillé). Ces collaborations mutuelles viennent soutenir l'approche bienveillante des parents et des intervenants de l'école.

Comme plusieurs quartiers de Montréal, Villeray s'est gentrifié au cours des dernières années. Plusieurs logements sociaux sont tout de même présents sur le territoire de l'école, ce qui crée une belle mixité sociale. L'indice de milieu socio-économique 2021-2022 de l'école est 7.

La très grande majorité des élèves est née au Québec (85%). Le français est la langue maternelle de 71% des élèves, suivi de l'arabe (12%) et de l'espagnol (5%). À la maison, les trois langues parlées les plus répandues sont le français pour 92% des élèves, l'anglais (3%) et l'espagnol (3%) (données des portraits sociolinguistiques 2022-2023 du CSSDM).

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

L'école Marie-Favery est une école primaire de 334 élèves désignée au CSSDM pour l'intégration en classe régulière d'élèves avec handicap physique, avec ou sans trouble associé. De par cette inclusion, les valeurs de respect des différences et de la diversité se vivent au quotidien. En 2023-2024, les élèves de la classe préscolaire spécialisée La Passerelle et son personnel feront officiellement partie de l'école favorisant ainsi une réelle intégration des élèves.

Une soixantaine de membres du personnel, dont 29 enseignants, forment l'équipe. Bien que les budgets accordés à l'école aient été réduits suite à la perte de l'indice de défavorisation, l'équipe a tenu à maintenir en place de nombreux services aux élèves (orthophonie et psychoéducation à temps plein, plusieurs orthopédagogues). L'encadrement qui en résulte et l'organisation du soutien aux élèves constituent une des forces du milieu et facilitent les nombreuses adaptations nécessaires à la progression de chaque élève accueilli. Les valeurs véhiculées par les intervenants sont le respect, l'engagement et la collaboration.

La population scolaire est en croissance depuis quelques années et les parents prennent bien leur place à l'école, que ce soit en participant aux activités ou à titre de membres actifs de comités officiels. Le conseil d'établissement et l'organisme de participation de parents sont notamment très dynamiques. Les inscriptions au service de garde sont aussi à la hausse et permettent maintenant que 2 responsables collaborent à l'organisation du service et au soutien aux éducateurs.

L'offre variée d'activités parascolaires vient enrichir le quotidien des élèves et les Phénix, équipes sportives de l'école, contribue grandement à la motivation et au sentiment d'appartenance au milieu.

Tous les membres du personnel ainsi que les parents ont été consultés de l'automne 2022 au printemps 2023 pour la description adéquate de l'environnement de l'école.

Forces et zones de vulnérabilité : forces

- L'offre d'activités parascolaires et le nombre d'élèves qui y sont engagés
- Les pratiques d'encadrement des élèves
- Le faible nombre de situations d'intimidation ou de violence par année
- La stabilité du personnel
- Les formes de collaboration avec des organismes et des partenaires pouvant soutenir l'éducation sur le territoire
- Le degré de motivation des élèves
- L'offre de services orthopédagogiques
- L'offre de services complémentaires (psychoéducation, orthophonie, éducation spécialisée)

Forces et zones de vulnérabilité : zones de vulnérabilité

- Les ressources financières
- Le pourcentage d'élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention
- Le nombre d'élèves par niveau
- L'indice du seuil de faible revenu de plusieurs familles

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : La compétence à écrire

Orientation : Rehausser le niveau de compétence des élèves en littératie.

Objectif : Augmenter le pourcentage des élèves ayant un résultat égal ou supérieur à 70% de 82,5 % à 85 % d'ici juin 2027.